



décembre 2015 : la couverture coté cour d'honneur est terminée

Chers fondateurs, Chers amis de Villemont,

L'automne nous a gratifié d'un ciel clair et d'un air doux. Ce qui a permis, au plan des travaux de restauration proprement dits, la poursuite de la couverture des communs Est. Avec une seule préoccupation : faire les bons choix. Car toute la difficulté est de respecter la disposition architecturale d'origine en intégrant les normes actuelles de construction. Explications de texte page 3 de cette 22^{ème} lettre.

A l'extérieur - peut-être devrait-on dire sous terre – nous nous employons à créer les réseaux qui d'une part alimenteront l'ensemble des bâtiments Est et Sud (eau, électricité, courant faibles) mais aussi, d'autre part, permettront la circulation d'eau pour desservir les bassins et fontaines du parc.

De quoi bien nous occuper.

Et, même s'il n'est plus tout à fait temps : bonne et heureuse année à tous.



Communs Est (coté Cour d'Honneur) : 50 ans en photos



1965

Photo extraite d'un ouvrage édité par Pierre de Lagarde, au titre éponyme de la célèbre émission télévisée des années 1960 : « *Chefs-d'œuvre en péril* ».

Vestiges d'une toiture croulante



1985

Villemont n'est plus que ruines au milieu d'une abondante végétation. La nature reprend alors inexorablement ses droits. Jusqu'à ce que, 10 ans plus tard, le mouvement ne s'inverse.

Bois taillis dans la Cour d'Honneur



1996

Après l'abattage et le dessouchage des arbres qui ont pris possession de la Cour d'Honneur, on retrouve l'ossature des bâtiments. Mais dans quel état ! La maçonnerie arrière est effondrée (voir les photos début de page 2)

Bâtiments Est dégagés



2015

Les maçonneries refaites, une charpente neuve est posée en chêne assemblé, chevillé ; des lucarnes sont reconstruites et la couverture est en route.

Travaux de couverture

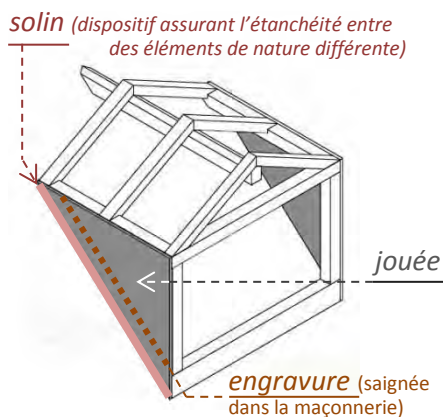
Communs Est (coté opposé à la Cour d'Honneur)



lucarnes : authenticité et étanchéité

A l'origine, l'étanchéité à la jonction entre tuiles et jouées de lucarnes était faite par un solin au mortier de chaux. Mais, pour répondre aux exigences actuelles des normes, il faut un solin métallique de grande hauteur (15 cm). Ce qui n'est pas forcément très esthétique.

Après tâtonnements, on a trouvé une solution qui ménage toutes les contraintes : des noquets en zinc, pliés en L, forment un retour entre lattis et tuile. La pliure interdit toute autre courbe. Ce pourquoi on a dû placer une succession de noquets, de la taille et le long de chaque tuile.



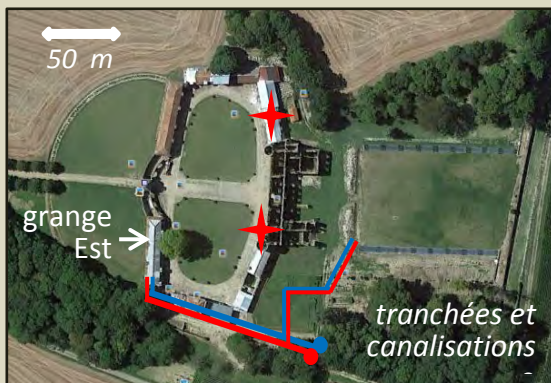
Et finalement, on recouvre d'une feuille de plomb qui, elle, subit toutes les formes souhaitées. Elle revient en engravure dans la jouée de lucarne. Avec 8cm de hauteur elle garde une discrétion qui ne nuit pas à l'esthétique de l'ensemble.



... les pieds dans les tranchées ...



En 1998, nous avons réalisé un premier réseau d'alimentation en eau et électricité. Depuis, le site est desservi en deux points (★ ci-dessous). Les travaux à venir pour aménager la grange Est (destinée à devenir une salle de réception d'une capacité de 250 personnes assises) nécessitent que nous étendions l'actuel réseau.



Ce sont les travaux qui se déroulent en ce moment : **eau**, **électricité** et **courants faibles** sont conduits à travers de longues tranchées (plus de 500 m de fourreaux au total) jusqu'à la grange, mais aussi en direction du parc de façon à disposer dans le futur de points d'eau, de prises électrique et du Wifi dans l'ensemble du site.



moulages et décors

Pour refaire les corniches des lucarnes - telles qu'elles avaient été réalisées à l'occasion de la grande campagne de rénovation de la fin du XIXème, en pierre reconstituée - on a utilisé des moules en bois (cf lettre n°21). Fabriqués en négatif du décor existant. Pour les modillons en volutes qui ornent les pieds de jambage, la même technique était possible. Mais les corniches étaient rectilignes tandis que les modillons sont courbes.

Nous avons donc créé un moule béton, à partir d'une pièce originale : les trois photos ci-dessous illustrent les étapes de cette réalisation :

- 1 - on place l'original dans une boîte à son gabarit, faite de bois et zinc,
- 2 - après pose d'un film protecteur on coule le béton,
- 3 - et on obtient une figure inversée apte à recevoir un moulage.



Ci-dessus : préparation du modèle original du pot à feu des frontons. Ici, restauration du pied. Après quoi il faudra reprendre toutes les moulures. Ensuite on fabriquera un moule en deux coquilles.

Nous en reparlerons ...

suite ... la lettre n°23 (avril 2016)